intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL

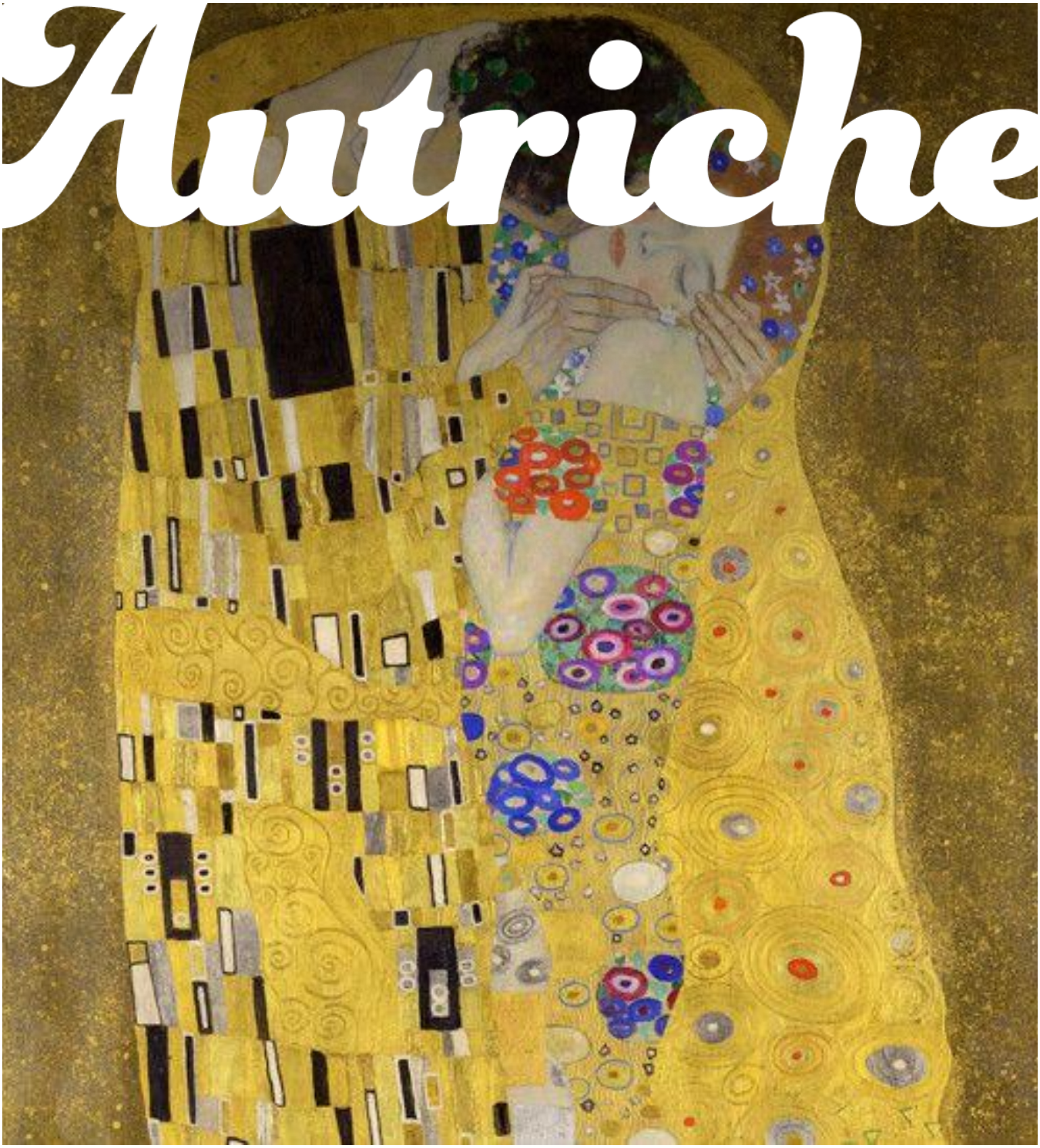

Vienne 1900 : Sécession et Art Nouveau, à la découverte de Klimt et ses contemporains

Séjour culturel au coeur de la Vienne 1900

Du 07 octobre au 10 octobre 2025

Votre voyage en quelques mots

Le voyageur qui découvre Vienne ne peut manquer d'être surpris par la dimension des bâtiments du Ring - cette ceinture "haussmannienne" qui, sous François-Joseph, remplaça les remparts - ici le Parlement ou un ministère, là le musée d'histoire de l'art. Tout rappelle ici le puissant Empire des Habsbourg dont Vienne fut la capitale jusqu'en 1918. La nostalgie flotte dans l'air et les Viennois la cultivent. Mais Vienne, c'est également le bouillonnement artistique, manifesté par l'Art nouveau et particulièrement le mouvement dit Sécession dont Gustav Klimt sera l'un de ses représentants les plus doués. Entre modernisme et tradition, vous irez à la découverte de Klimt, Schiele et Otto Wagner, artistes emblématiques de l'art viennois du début du XXe siècle.

Les points forts

- un parcours thématique sur les pas de Gustav Klimt à travers toute la capitale autrichienne
- les hauts lieux de l'Art nouveau viennois
- deux musées incontournables : le Belvédère et le musée des beaux-arts
- une pause gourmande dans l'un des anciens cafés viennois. Durant votre voyage, vous avez la possibilité, en option, d'assister à des concerts, opéras ou ballets. (Programme et tarifs sur demande).

Votre conférencière

Marina Andre

Naître à Saint Pétersbourg n'est pas qu'une chance, c'est un privilège. Car dès votre plus jeune âge, vous baignez dans un condensé d'histoire et de culture, ce qui vous donne l'opportunité de développer une grande curiosité sur le monde. Alors quand, comme Marina Andre, vous alliez à l'identité Pétersbourgeoise la finesse de l'esprit français, vous vous faites un devoir d'en faire bénéficier les autres. Professionnelle de l'accompagnement, conférencière de longue date, Marina Andre à travers ses conférences redonne vie aux personnages historiques et littéraires. Ils deviennent alors ses complices pour faire découvrir, aimer et apprécier leur univers : Anna Karénine descendant du train sur le quai de la gare de Moscou, la Tsarine géorgienne Tamara chantée par Chota Roustaveli, l'impératrice Sissi admirant l'opéra dans sa loge à Budapest et des centaines d'autres.

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.

Votre itinéraire

Journée 1

Vol Paris / Vienne, tour du Ring, le musée des arts appliqués

Vol régulier Paris / Vienne.
Transfert et installation à l'hôtel.
Déjeuner libre.

Nous débuterons notre découverte de Vienne par un tour en autocar du Ring, ce célèbre boulevard ceinturant la Vieille Ville. Construit au XIXe siècle à l'emplacement des remparts, le **Ring** est bordé d'édifices majestueux, reflets de l'architecture "éclectique" viennoise du siècle dernier.
Puis c'est à pied que nous aurons le plaisir de découvrir la ville de Vienne. Nous visiterons le **Musée autrichien des arts appliqués** qui recèle d'importantes collections de tapisseries, de mobilier et de porcelaines. Nous porterons une attention particulière aux **salles Art nouveau** du musée : les peintures de Klimt, les meubles, objets et bijoux exposés donnent un aperçu complet du Jugendstil.
Dîner et nuit à Vienne.

Journée 2

Belvédère, pavillon de la Sécession, café Sluka

(Journée sous forme de promenade à pied ou en transports en commun)
Ce matin, nous rejoindrons le **Belvédère**, magnifique ensemble composé de jardins baroques et d'un double palais d'été.
Le **"Belvédère supérieur"** présente une belle perspective sur l'art autrichien depuis les retables datant du Moyen Age jusqu'aux peintures des styles Biedermeier et Sécession avec des œuvres de Klimt, Schiele et Kokoschka. Nous y verrons notamment l'une des plus célèbres oeuvres de Klimt, appartenant au Cycle de l'Or du peintre : ***"Le Baiser"***.
Déjeuner libre.

Nous consacrerons l'après-midi au mouvement dit Sécession, animé par Klimt bien sûr, mais aussi Otto Wagner et Josef Hoffmann. Nous découvrirons, de l'extérieur, les **maisons majoliques** de la Wienzeile, puis nous visiterons le **pavillon de la Sécession**, véritable cathédrale de l'Art nouveau "Jugendstil", et admirerons particulièrement la **Frise Beethoven**, cycle de peintures murales réalisé par Klimt en 1902 et dédié au compositeur. Au retour, nous accorderons un instant à la station de **métro Karlsplatz**, créée dans le style Sécession par Otto Wagner.
L'après-midi s'achèvera par un goûter au **café Sluka**, l'un des anciens cafés viennois. Avec son ambiance authentique et son décor de style 1900, il illustre bien l'art de vivre viennois.
Dîner et nuit à Vienne.

Journée 3

Musée des beaux-arts, villa Klimt, station Hiezting

(Journée sous forme de promenade à pied ou en transports en commun)
La matinée sera consacrée à la visite du **musée des beaux-arts** dont les collections furent constituées par la puissance d'un empire. Elles s'enorgueillissent de chefs-d'œuvre de Vermeer et de Giorgione, de Raphaël et du Corrège, de Velázquez et du Titien, ainsi que du cycle des saisons de Brueghel, et des curieux portraits-natures-mortes d'Arcimboldo. Gustav Klimt a créé ici, en 1891, les 40 « pendentifs du grand escalier » avec sa Compagnie des artistes. Onze d'entre elles sont de Gustav Klimt, les autres sont dues à son frère Ernst et à Franz Matsch. Elles illustrent l'histoire de l'art et des arts décoratifs depuis la plus haute antiquité égyptienne jusqu'aux temps modernes.
Déjeuner libre.

Cet après-midi, nous nous rendrons à la **villa Klimt**. C'est ici que Gustav Klimt a créé certaines de ses œuvres les plus importantes de 1911 jusqu'à sa mort en 1918, parmi lesquelles *"Portrait d'Adele Bloch-Bauer II"*, *"Portrait de Friederike Maria Beer"*, *"La mariée"* et *"Adam et Eve"*. Si la villa néo-baroque telle qu'on la voit aujourd'hui a été achevée après la mort de l'artiste, les pièces de l'atelier dans lequel il a travaillé ont été conservées. Sur le retour vers le centre de Vienne, nous marquerons un arrêt à la **station Hiezting**, édifice conçu par Otto Wagner. Il s'agit d'une ancienne gare privée de l'empereur François-Joseph et sa cour, richement décorée. Elle n'a finalement été utilisée que deux fois, puisque l'empereur ne se déplaçait que peu en transports en commun.
*Dîner dans un **Café historique** (sous réserve de disponibilité) Nuit à Vienne.*

Journée 4

Le théâtre de la cour impériale et le musée Léopold, puis vol retour vers Paris

(Matinée sous forme de promenade à pied ou en transports en commun)
La matinée sera dédiée à la visite du **théâtre de la cour impériale** inauguré en 1888. Nous verrons les **peintures de plafond** ornant les escaliers d'apparat réalisées par Klimt, ainsi que les dessins préliminaires dans la salle Klimt *(sous réserve d'autorisation).*
Dans le nouveau quartier des musées, qui illustre le renouveau de la capitale autrichienne, nous découvrirons le **musée Léopold**, constitué par la riche collection privée de Rudolf et Elisabeth Léopold, qui rassemble la plus importante collection au monde des œuvres d'Egon Schiele, ainsi que des chefs-d'œuvre du fondateur de la Sécession viennoise, tels que *"La Vie et la Mort"*.
Déjeuner libre.
Puis, transfert à l'aéroport et vol de retour pour Paris.

Départ garanti

Départ du 07 octobre au 10 octobre 2025 (4 jours / 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 1 895 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 2 240 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 1 895 € / pers.

Taxes aériennes au 11 juin 2024, comprises dans le prix : 81 € dont 78 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 20 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 60 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

B : si vous souhaitez assister à des concerts, opéras ou ballets durant votre séjour, les places (catégorie et tarif) seront confirmées lors de la garantie du départ et/ou l'ouverture au public des réservations du spectacle L'obtention des places nécessite parfois un ou plusieurs intermédiaires, ce qui implique un prix supérieur au prix public Elles sont généralement non remboursables Toute modification de programme et/ou de distribution ne peut faire l'objet d'aucune condition d'annulation Par ailleurs, dans l'éventualité où le spectacle choisi serait au même horaire qu'un repas inclus au programme, la valeur du repas n'est pas remboursable**

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Vols sur compagnie régulière Air France

DÉPART	ARRIVÉE	VOLS
Paris - Charles de Gaulle 07/10/2025 - 09:20	Vienne 07/10/2025 - 11:20	AF1138
Vienne 10/10/2025 - 17:55	Paris - Charles de Gaulle 10/10/2025 - 20:00	AF1739

Compagnies aériennes alternatives : Austrian Airlines, Transavia, KLM, Lufthansa

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Départs régionaux avec tarifs garantis
Bénéficiez de tarifs préférentiels à partir de 265 € pour vos départs depuis les grandes villes françaises ainsi que Bruxelles et Genève. Pour un conseil personnalisé, notre Service Clients est à votre écoute.

Supplément aérien
Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l' éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l' inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes
Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

✓ Ces prix comprennent :

- le transport aérien sur vols réguliers
- les taxes d'aéroport
- les transferts aéroport / hôtel / aéroport en autocar privé
- l'hébergement en hôtel 4* avec petits déjeuners
- la demi-pension, soit trois repas, hors boissons
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- les frais de transports en commun à Vienne
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres"
- les boissons
- le port des bagages
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- les dépenses d'ordre personnel
- l'assurance facultative annulation, bagages et interruption de séjou
- *N

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- VIENNE - **Hotel Das Tigra 4★**
  https://www.hotel-tigra.at/fr/
  Plongez au cœur de Vienne et vivez une expérience authentique au Boutique Hotel Das Tigra, un havre de paix élégant où Mozart lui-même a séjourné, à quelques pas des trésors historiques et culturels de la capitale autrichienne.

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Autres départs

DATE	DURÉE	PRIX	CONFÉRENCIER
14/04/2026 - 17/04/2026	4j / 3n	Offre primo - 50 € 1940 € / pers. ~~1990 €~~	Philippe Poindront
Vente bientôt ouverte			
13/10/2026 - 16/10/2026	4j / 3n	Prix à venir	Guillaume Le Bot

Informations pratiques - Autriche

Formalités pour les ressortissants français : votre carte d'identité en cours de validité (ou votre passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Autriche moins de trois mois.
Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec l'Autriche), un visa est nécessaire.
Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.
Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité**.

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade d'Autriche - 6, rue Fabert 75007 Paris - Tel : 01.40.63.30.63 - Site web : http://www.amb-autriche.fr

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922.

Heure locale : il n y a pas de décalage horaire entre l'Autriche et la France.

Climat et températures : le climat de l'Autriche est un climat continental, froid l'hiver, chaud et sec l'été. Au printemps (notamment en mai), les températures avoisinent 20°C.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels des vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement médical en cours, si tel était le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : l'Autriche fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Pourboires : Le pourboire pour les chauffeurs et les guides n'a aucun caractère d'obligation mais il est d'usage, lorsque vous en êtes satisfait, de donner environ 3 € par jour et par personne aux chauffeurs et 5 € par jour et par personne aux guides.

Electricité : le voltage et les prises sont identiques aux voltage et prises françaises.

Pour téléphoner en France : composez le 00 33 suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial).

Retrouvez plus d'informations pratiques sur le site de l'Office national autrichien du tourisme : Informations pratiques

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre

domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 Intermèdes - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 – Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet Intermèdes , ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.